

## Réponse du Premier Ministre

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le sénateur Pierre Camani, j'avais en effet annoncé, le 22 juillet dernier, la mise en place d'un groupe de travail avec l'Assemblée des départements de France sur le financement des allocations de solidarité. Ce groupe de travail a, depuis, établi un diagnostic partagé de la situation financière des départements, et étudié, parmi les pistes de solutions, la recentralisation du financement du RSA.

Nous n'ignorons rien, bien sûr, des difficultés financières rencontrées par les départements du fait de l'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA.

Nous devons refuser toutes les polémiques, les stigmatisations et les fausses solutions, qui n'ont pas manqué ces derniers temps et qui visent en permanence à rendre responsables de la situation financière les chômeurs ou les allocataires du RSA eux-mêmes.

M. Jean-Claude Carle. Et l'État !

M. Manuel Valls, Premier ministre. Le Gouvernement entend réaffirmer avec force - Marisol Touraine a déjà eu l'occasion de le faire ici même - que la solidarité est l'essence même de notre pacte républicain et qu'elle fonde ainsi, d'une certaine manière, le rôle des départements.

Je tiens à rappeler que le Gouvernement a déjà agi avec volontarisme en décidant de revaloriser de 10 % le RSA sur cinq ans pour garantir la dignité de nos concitoyens les plus en difficulté, les plus pauvres.

Nous avons aussi amélioré l'incitation au retour de l'activité de ses bénéficiaires, avec la fusion du RSA activité et de la prime d'activité. Cela mérite également d'être rappelé.

Par ailleurs, j'ai confié une mission au député Christophe Sirugue, qui doit proposer, d'ici à la fin du mois de mars, des solutions en vue d'une simplification et d'une rationalisation des neuf minima sociaux existant aujourd'hui.

Dans ce contexte, j'ai rencontré jeudi dernier, avec Jean-Michel Baylet et Estelle Grelier, une délégation des présidents des conseils départementaux. Nous avons pris nos responsabilités en présentant une hypothèse de recentralisation qui permettrait de résoudre de manière pérenne la situation.

Nous avons proposé aux départements que l'État reprenne à sa charge le financement du RSA dans le cadre des débats qui auront lieu sur le projet de loi de finances pour 2017, sur la base des dépenses de l'année 2016. Nous avons proposé de préserver au maximum les recettes dynamiques des départements et de veiller à développer ce que l'on appelle la « péréquation horizontale » pour corriger les inégalités entre les départements.

Cela, je le souligne, représente un effort important de l'État, qui prendrait ainsi à sa charge l'intégralité de la croissance des dépenses de RSA en 2017.

En contrepartie, nous avons demandé que les départements s'engagent fortement en faveur de l'insertion, qui régresse malheureusement, pour garantir le bon accompagnement des bénéficiaires du RSA et leur sortie du dispositif.

C'est ainsi que nous pourrions contenir la dépense et offrir un avenir à celles et ceux qui sont aujourd'hui dans une situation de grande pauvreté.

Aujourd'hui même se tient une réunion de l'Assemblée des départements de France. Nos propositions sont sur la table. Si l'ADF accepte la méthode proposée, nous continuerons ce travail ensemble.

Je vous assure, monsieur le sénateur, que les membres du Gouvernement, en particulier Marisol Touraine, Jean-Michel Baylet, Estelle Grelier et Christian Eckert, seront attentifs à ces échanges, qui doivent permettre d'avancer vers une solution et d'en préciser les modalités de mise en œuvre, afin que les départements puissent faire face au défi financier qui s'impose à eux, que l'État puisse assurer la cohésion nationale et, surtout, que nous puissions apporter une réponse à ceux qui en ont le plus besoin. (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et républicain.)